



Wallis et Futuna : FO réitère sa demande d'égalité de traitement

Force Ouvrière renouvelle tout son soutien au combat qui a débuté le 2 mai que mène le syndicat Force Ouvrière de l'enseignement du premier degré des îles Wallis et Futuna pour l'application de la grille salariale des professeurs des écoles.

Force Ouvrière rappelle que les revendications des enseignants du premier degré portent sur l'alignement des salaires avec ceux de la métropole au nom de la notion républicaine de continuité et d'égalité territoriales que l'article 16 du préambule de la Constitution souligne en disant que « La France forme avec les peuples d'Outre-mer une Union fondée **sur l'égalité des droits et des devoirs**, sans distinction de race ni de religion ». Cet alignement est d'autant plus nécessaire que le coût de la vie dans la collectivité est nettement supérieur qu'en France métropolitaine.

Les négociations avec les interlocuteurs locaux n'ayant toujours pas débouché sur un accord, Force Ouvrière demande que le ministère de l'Éducation nationale convoque les parties prenantes.

Contacts :

Patricia DREVON
Secrétaire confédéral(e)

**Secteur de
l'Organisation, des
Outre-Mer et des
Affaires Juridiques**

✉ pdrevon@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.83.60

&

Clément POULLET
Secrétaire général de la
FNEC FP-FO

✉ fnecfp@fo-fnecfp.fr

Paris, le 10 mai 2023